

MIEUX CONNAITRE L'ÉCOSYSTÈME DE LA CYBERSÉCURITÉ

PROGRAMME RÉCAPITULATIF

Période de réalisation de la session

Du 14 mai 2020 au 14 juillet 2020

Durée totale estimée

4,30 heures (travaux compris)

Prix

75 euros

Séquences d'apprentissage

La cybersécurité, c'est l'ensemble des lois, d'outils, et d'actions, qui servent à protéger des données des organisations et des particuliers.

Quels sont les principaux risques auxquels vos clients vont être confrontés ?

C'est tout l'enjeu de cette formation, qui vise à :

1. Mieux connaître l'écosystème de la cyber sécurité : acteurs, menaces, précautions, actions.
2. S'approprier les actions à mettre en place en cas d'attaque.

La formation est découpée en 2 parcours :

- "Mieux connaître l'écosystème de la cybersécurité", que vous suivez actuellement,
- et "Quelles prévention, l'attitude et les répliques face à une attaque" cybercriminelle ?

Pour maîtriser le sujet de la cybersécurité, nous vous conseillons de suivre également le deuxième parcours « Quelles prévention, attitude, répliques, face à une attaque cybercriminelle ? » qui sera disponible sur www.edago.fr dès le 28 mai prochain.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les formes de la cyber criminalité,
- Connaître l'écosystème de la cyber sécurité : acteurs, menaces, précautions, actions,
- Comprendre les impacts concrets grâce à l'étude de cas,
- Savoir évaluer ses besoins, forces et faiblesses, en vue de renforcer la cyber sécurité de son cabinet

Déroulé de la formation

4h30 heures de formation en ligne, composée de 8 modules, qui comprennent :

- 20 vidéos de 2 à 5 minutes chacune.
- Des quiz entre chaque vidéo, qui vous permettent de revoir les points essentiels aperçus dans la vidéo.
- Une synthèse finale interactive finale, pour retenir les informations essentielles, et des liens.

Au total, comptez 35 minutes par module en moyenne pour le réaliser dans de bonnes conditions d'apprentissage.

Intervenants de la formation

Avocats et magistrats spécialisés en matière de droit des technologies de l'information et de la communication (TIC) :

- Christiane Féral-Schuhl, Présidente du Conseil National des barreaux (CNB)
- Myriam Quémener, Magistrate, experte auprès du Conseil de l'Europe en matière de cybercriminalité
- M. Jean-Sylvain CHAVANNE, ancien délégué régional de l'ANSSI
- Nicolas BARBAZANGE, expert informatique près la Cour d'Appel de Limoges, SysResConseil
- Jean-Sylvain Chavanne, expert en conseil en cyberdéfense, CEIS
- Antoine Laureau, expert informatique près la Cour d'appel de Versailles, Laboratoire d'Investigation Numérique Légal
- Laurence CLAYTON, expert informatique près la Cour d'appel de Versailles, LCA - ICSI
- Camille TACK, Avocat junior, H2O-Avocats
- Christophe ROGER, Avocat au barreau du Havre, Christophe Roger Avocat
- Perrine Salagnac, Avocat au barreau de Paris, SSC Avocats
- Sophie Soubelet, Avocat au barreau de Paris, SSC Avocats

Modalités d'assistance pédagogique

Le forum d'échanges sur la plateforme 360Learning qui héberge le parcours permet de poser des questions au référent expert du domaine « cybersécurité ».

Modalités de sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation.

Coordonnées de la personne chargée des relations avec les apprenants

Caroline GOUGAUD : inscriptionfc@edago.fr